

Table des matières

1	Affaires générales	1
2	Gazette	3
3	Conseil scientifique	4
4	Le pôle de Luminy	4
5	Événements et conférences	7
6	Enseignement	8
7	Publications	10
8	Rapport financier année 2018	11

1. Affaires générales

1.1 – Situation générale

Comme ce rapport va le montrer, l'année 2018 a été très intense à la SMF.

Tout d'abord, la SMF a changé entièrement de système informatique et de site web (voir Section 1.5). Au-delà des aspects techniques, cette refonte a été l'occasion de repenser les actions de la SMF, leur organisation et leur mise en valeur, et d'adapter ainsi notre fonctionnement aux changements en cours dans la société : ré-organisation de nos contenus en interne sur le site web, utilisation des réseaux sociaux et des médias, évolution du monde de l'édition et des usages de lecture...

La SMF a également vu ses effectifs évoluer, avec le départ de N. Christiaën et l'arrivée d'O. Boubakeur au secrétariat des publications. M.-F. Koussémon, à la cellule de Luminy, a élargi son champ d'actions et assure entièrement le processus éditorial des *Annales de l'ÉNS*. Tous les personnels de la SMF et les bénévoles du Bureau ont participé à ces évolutions, et les ont accompagnées durant cette période transitoire.

La SMF a été particulièrement active dans la vie de la communauté mathématique avec de nombreuses interventions, courriers et manifestes autour de l'enseignement et de la formation des ensei-

gnants, du financement de la recherche, des droits humains et des publications.

Enfin, nous continuons à développer nos activités de diffusion, avec, en sus de nos activités historiques (cycles « Un texte, un mathématicien »...) et des plus récentes (concours SMF junior, congrès de la SMF), la mise en place de nouvelles manifestations, parmi lesquelles le cycle de conférences « Mathématiques étonnantes » et les semaines SMF-CIRM.

Malgré tout cela, notre nombre d'adhérent.e.s continue d'évoluer à la baisse, après avoir stagné en 2018. C'est un point d'attention particulier pour l'ensemble des personnels et des bénévoles qui ne mesurent pas leur temps et leur énergie pour mener des actions de qualité et les valoriser le plus largement possible.

Après une année 2018 mouvementée, 2019 sera une année de consolidation pour la SMF, et nous comptons bien que l'ensemble des activités menées pour la communauté porte ses fruits, non seulement pour la SMF mais pour les mathématiques en général.

1.2 – Adhérents

Au 31 décembre 2018 la SMF comptait 1783 adhérent.es, à comparer à 1829 en 2018 et 1830 en 2017.

La baisse de nos effectifs est régulière, pourtant nous menons une politique active pour que la communauté maintienne son soutien :

- depuis plusieurs années, la SMF n'augmente pas le montant des cotisations de ses adhérents, et cette politique sera prolongée au moins jusqu'en 2020;
- depuis deux ans, les doctorant.e.s bénéficient de 3 années d'adhésion gratuite;
- depuis décembre 2018, tout membre de la SMF à jour de cotisation jouit d'un accès gratuit aux manuscrits électroniques des exposés Bourbaki.

Même si cette tendance touche l'ensemble du monde associatif, nous continuons à nous mobiliser car ce soutien est fondamental pour la SMF. Il constitue bien sûr un soutien financier important, mais il est également crucial car il assure notre représentativité et assoit notre crédibilité vis-à-vis de nos interlocuteurs (médias, politiques...). Nous espérons donc que nos activités motiveront toutes les mathématiciennes et tous les mathématiciens à adhérer et à faire adhérer, notamment les plus jeunes.

1.3 – Activités avec d'autres sociétés savantes

La SMF continue à travailler de concert avec les sociétés savantes (SMAI et SFDS) et les associations liées aux mathématiques (Animath, APMEP...) et même avec elles de nombreuses activités qui seront décrites plus loin dans ce rapport moral.

Cette année, à l'initiative de P. Lemaire (fondateur de *Sciences en marche*) et d'O. Berné, un collectif de Sociétés savantes s'est organisé pour porter la parole scientifique plus haut dans la vie politique française et les médias. Ainsi, la Société française de physique, la Société des neurosciences, l'Association des historiens contemporanéistes de l'ESR, la Société française de biologie du développement, l'Association française de sociologie, la SMF, l'Association française de science politique, la Société française d'astronomie et d'astrophysique et la Société française d'écologie et d'évolution ont travaillé à rassembler l'ensemble des sociétés savantes issues de tous les champs disciplinaires, en organisant une réunion en septembre 2018 et en rédigeant plusieurs tribunes qui ont été largement diffusées et publiées dans des journaux à grande écoute. Les tribunes écrites par ce collectif et signées par de nombreuses associations ont d'autant plus d'impact qu'elles sont ratifiées par des représentants de domaines variés, allant des sciences humaines et sociales aux sciences fondamentales. Nous nous sommes exprimés sur l'évolution du Palais de la découverte, les frais d'inscription des étudiants à l'université, le programme de mathématiques au lycée, avec des répercussions assez importantes par exemple pour ce dernier.

Le but à très court terme est de finaliser la création d'une association regroupant les sociétés savantes académiques, dont le but serait de faire émaner des textes sur lesquels une large majorité de scientifiques s'entendent. La diversité des signa-

taires, ainsi que leurs effectifs importants (plus de 45.000 scientifiques cumulés en France), donnera un poids sans précédent à nos prises de position.

Cette action collective n'empêche évidemment pas la SMF d'agir plus spécifiquement au sein des mathématiques, comme ce rapport le démontre.

1.4 – Refonte du système informatique et du site web

En 2018, et au terme d'un projet long de plus de 30 mois, la SMF a effectué sa transformation numérique. Cela s'est concrétisé le 5 décembre 2018, date à laquelle l'ancien système informatique et l'ancien site web ont été éteints et remplacés par un nouveau système d'information, fondé sur Drupal. Le travail a été effectué en partenariat avec les sociétés SmartAgence et ClickArmy, en intense collaboration avec l'ensemble des personnels et des bénévoles de la SMF. La transition avait été longuement préparée et cette précaution a permis à la SMF de passer sereinement cette étape.

Rappelons que l'ancien système était un héritage d'une construction qui a dû s'adapter au cours du temps, nos bases de données étaient éclatées à plusieurs endroits et sur plusieurs serveurs. Même si la sécurité des interactions était assurée, la gestion de ces bases et leur coordination en interne n'était pas aisée. Avec les nouvelles normes européennes (RGPD), la gestion des données des adhérents et clients devaient être remise aux normes tout comme les moyens de paiement. La structure du site web (constitué de deux sites indépendants smf.emath.fr et smf4.emath.fr) complexifiait notre fonctionnement interne, et ne nous permettait pas d'optimiser son référencement sur les moteurs de recherche, de suivre l'activité de nos utilisateurs pour en améliorer son contenu fonctionnel et technique.

Les bénéfices de cette refonte pour la SMF sont multiples : sécurité des données assurée avec mises à jour de sécurité régulières, regroupement des bases de données, mise à jour et uniformisation des publications, facilité d'utilisation et partage des informations pour les personnels de la SMF, image modernisée via un système attractif et adaptatif. Un article de la *Gazette* en janvier 2019 détaille l'ampleur du projet et ses conséquences positives.

Enfin, et surtout, ce projet nous apporte à long terme une grande sérénité sur le plan technique et nous permet d'envisager à moyen terme d'autres

évolutions (vente de livres électroniques...) impossibles à mettre en place il y a quelques mois.

1.5 – Droits humains

La SMF, en collaboration avec la SMAI et la SFDS, a poursuivi sa mobilisation pour soutenir les universitaires de Turquie. Les audiences des procès contre les signataires de la pétition *Academics for peace* continuent de se succéder depuis plus d'un an avec des peines de prisons prononcées. En novembre 2018, les sociétés savantes ont adressé un courrier au président de la République alertant à nouveau sur la situation des universitaires en Turquie et s'indignant des nouvelles arrestations dont celle de B. Tanbay, professeure de mathématiques à l'université Bogazici, 1^{re} présidente de la Société mathématique turque entre 2010 et 2016 et vice-présidente de la Société Européenne de Mathématiques depuis janvier 2019. Une traduction de la plaidoirie d'A. Berkman, mathématicienne à l'université des beaux-arts Mimar-Sinan également poursuivie pour « propagande pour une organisation terroriste », accompagnée du témoignage d'A. Deloro présent à son procès en janvier 2019, devrait paraître dans la *Gazette*. Enfin, pour conclure sur une note plus optimiste, signalons qu'après le prix « Courage to Think Defender » remis aux « universitaires pour la paix » en 2018, c'est le mathématicien turc A. Nesin qui a reçu le prix « Leelavati » à l'IMS 2018 de Rio pour le village Nesin des mathématiques en Turquie, un lieu de paix, pour l'éducation, la recherche et la découverte des mathématiques pour tous. La SMF a fait don de livres de la cellule de Marseille au village.

1.6 – Parité

Dans l'année écoulée, la SMF a poursuivi son travail de veille sur les différents aspects de la situation des mathématiciennes de la communauté française : présence équitable des femmes dans les divers événements, les écrits institutionnels, la vie des unités; suivi des créations de comité parité dans les laboratoires et les UFR; questions soulevées au gré de l'actualité. La SMF a essayé de mettre en œuvre cette vigilance avec une attention particulière pour ce qui a touché à son propre fonctionnement. La charte adoptée début 2018 a rencontré un bon écho et a permis à la SMF de communiquer et d'échanger avec les personnes confrontées à des situations d'(in-)égalité entre les femmes et les

hommes dans le milieu mathématique. La rubrique « Parité » de la *Gazette* a été cette année encore le lieu de témoignages et d'échanges importants sur toutes ces questions.

1.7 – Statuts et AGE

Le 21 septembre dernier, une assemblée générale exceptionnelle (AGE) de la SMF, convoquée par le conseil d'administration du 22 juin 2018, s'est tenue pour valider une évolution des statuts de l'association. Les modifications principales proposées étaient l'autorisation du vote électronique des adhérents pour les élections au Conseil d'administration et la suppression de la limitation du nombre de mandats du ou de la président.e (le nombre de mandats au conseil d'administration restant limité à 2). L'AGE a validé à 87 oui / 5 non la première modification, et 81 oui / 9 non / 2 votes blancs la deuxième modification. Les statuts mis en conformité avec la loi actuelle sont en cours de validation auprès des administrations et institutions tutelles de notre association : le Bureau des associations du Ministère de l'intérieur, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et enfin le Conseil d'État.

2. Gazette

Le rédacteur en chef B. Adamczewski, a été remplacé depuis janvier 2019 par D. Gayet qui faisait partie du comité de rédaction depuis plusieurs années. Le comité de rédaction a été en partie renouvelé en assurant la diversité des thèmes mathématiques représentés. Cette année la *Gazette* a publié de nombreux textes de mathématiques, avec comme volonté encore plus affirmée que ceux-ci soient accessibles à toute mathématicienne et tout mathématicien, de tous horizons. Le comité, dans la continuité des années précédentes, a par ailleurs pris également soin à la diversité des thèmes abordés, des probabilités à la géométrie algébrique en passant par les équations aux dérivées partielles ou l'histoire des mathématiques et a encouragé les interactions, en premier lieu avec la physique et l'informatique. De nombreuses interviews ont été publiées, en particulier avec les récents médaillés Fields, ainsi que celle de M. Launay, un youtubeur mathématicien et celle de M. Talagrand. Le comité souhaite par ailleurs développer les interviews de mathématiciennes et mathématiciens qui ont marqué leur domaine. Comme auparavant, les rubriques « Tribune libre » et « Parité » mettent en

valeur le débat d'idées qui animent notre communauté, comme par exemple récemment la question de la mobilité. Le comité s'attache à publier des réflexions ou des témoignages concernant la pédagogie, une autre préoccupation importante à l'université. La rubrique « Carnet » a permis de retracer, comme malheureusement chaque année, succinctement mais précisément, la vie et l'œuvre de collègues décédés, comme M. Raynaud. Enfin, un magnifique numéro spécial en l'honneur de J.-P. Kahane a été publié en avril, sous la direction de H. Queffélec.

3. Conseil scientifique

Le Conseil Scientifique a été renouvelé partiellement : il a vu l'arrivée de G. Besson comme secrétaire (Géométrie, Grenoble), de J. Delon (Mathématiques appliquées, Paris Descartes) et de D. Picard (Probabilités, Paris Diderot) ainsi que le départ d'A. Desolneux, S. Jaffard et C. Prieur. Le fonctionnement du Conseil s'effectue essentiellement par courrier. Mais une réunion s'est tenue le 18 mars 2019 à l'INP, pour discuter de l'ensemble de ses activités et réfléchir aux critères qu'il utilise lors de ses décisions. Cette année la première moitié de cette réunion a eu lieu avec l'intervention, en vidéo conférence, de F. Bayart, responsable des publications de la SMF. Elle a permis de discuter des critères de renouvellement des membres des comités de rédaction avec l'objectif de développer une stratégie internationale. Un autre point d'attention a été le montage de dossiers de candidatures par le CS et la SMF aux prix mathématiques internationaux. La SMF est souvent sollicitée et souhaiterait soutenir des candidats issus de l'ensemble de la communauté mathématique française, notamment en mettant en valeur des chercheuses et chercheurs dont les travaux n'ont pas encore la reconnaissance méritée.

4. Le pôle de Luminy

4.1 – La maison de la SMF

Son rôle est de prendre en charge les publications de la SMF envoyées par les imprimeurs (réception, stockage, expédition, vente au numéro, lien entre le routeur et la SMF). Elle gère également l'envoi des exemplaires aux auteurs, à l'American Mathematical Society et s'occupe des réclamations.

La maison de la SMF travaille en étroite collaboration avec les secteurs des publications, des publicités et de la comptabilité.

Une présentation de la SMF est faite aux nouveaux congressistes du CIRM en début de semaine, avec un stand de vente des livres de la SMF chaque mardi et jeudi et contribue enfin à une présentation de qualité de nos ouvrages dans l'enceinte du CIRM. Depuis septembre 2018, M.-F. Koussémon a entièrement en charge la gestion éditoriale des *Annales de l'École Normale Supérieure* pour laquelle elle utilise le logiciel OJS (Open Journal System) développé par PKP (Public Knowledge Project). De février à septembre 2018, deux systèmes co-existaient : le système « à la main » (correspondance par messagerie électronique, tableurs excel) et OJS, co-gérés par deux personnes. Cette nouvelle activité a renforcé le lien entre la cellule de Luminy et le service des publications de Paris.

En 2018, les ventes d'ouvrages sur place se montent à 5500 Euros. Ce chiffre en légère baisse par rapport à 2017 s'explique probablement par les variations de fréquentation du CIRM. De janvier à avril 2019, les ventes au détail ont augmenté sensiblement : fin avril 2019, la cellule a vendu pour 3200 Euros de livres.

En 2018, la maison de la SMF a réceptionné environ 9500 ouvrages, soit 30% de plus par rapport à 2017. Un désherbage est effectué annuellement, conformément aux décisions prises en septembre 2016.

Une des grandes nouveautés pour la fin 2018 a été la prise en main du nouveau site web de la SMF, et en particulier le lien entre la partie visible par les visiteurs et la partie comptabilité. C. Munusami et M.-F. Koussémon n'ont pas ménagé leur peine pour absorber cette période de prise en main et le mois de retard qu'elle a occasionné dans la saisie des commandes et l'édition des factures.

La SMF a mis à disposition du CIRM, pendant les travaux d'extension effectués de 2017-2019, une salle au rez-de-chaussée et un bureau au premier étage de la cellule.

4.2 – CIRM 2018

Fréquentation

Concernant le nombre de visiteurs, le CIRM demeure le plus grand centre d'accueil de conférences en mathématiques dans le monde. Le nombre total de participants en 2018 est en légère baisse si on le

compare à celui de 2017 : 3421 contre 3780. Cette baisse volontaire a pour cause les travaux immobiliers en cours qui nous ont imposé quelques limites durant certaines semaines. Le CIRM est resté ouvert durant 50 semaines et a permis l'organisation de 74 événements.

Le nombre total de participants provenant d'institutions étrangères a été de 52%, encore en augmentation par rapport à l'année passée (51%). Sur ce total, on peut remarquer que le nombre de mathématiciennes au CIRM continue à progresser pour atteindre 22% de participantes en 2018.

Le Conseil scientifique aujourd'hui présidé par F. D'Albo (Rennes), a été largement renouvelé début 2019. Il compte maintenant 20 membres. Il faut souligner qu'il est à parité avec 10 femmes – 10 hommes et très international avec 10 experts français – 10 experts étrangers. Ceci est pour l'instant unique dans le cadre des conseils scientifiques des instituts partenaires à l'international.

Le CIRM bénéficie toujours du soutien renforcé (depuis 2012) de l'INSM¹, d'une dotation du MESRI, de dotations des collectivités locales (Région et Ville) ainsi que de financements des laboratoires d'excellence CARMIN et ARCHIMEDE qui apportent un complément financier important et nécessaire lui permettant de concurrencer les meilleurs centres d'accueil internationaux (qui reçoivent souvent des financements plus importants). Le laboratoire d'excellence CARMIN vient d'ailleurs d'être renouvelé suite à l'acceptation du dossier de renouvellement préparé conjointement par les quatre instituts partenaires (CIMPA, CIRM, IHES et IHP).

Bilan des activités scientifiques 2018

Sur un total de 49 semaines d'activités, le centre a accueilli :

- 39 conférences et écoles de recherche;
- 2 semestres de Chaire Jean-Morlet;
- 2 sessions longue durée de 6 semaines (CEMRACS) et 4 semaines (Mois thématique);
- 6 workshops;
- 27 recherches en binôme.

La Chaire Jean-Morlet.² La Chaire Jean-Morlet (dont on rappelle que le poste et le salaire dépendent d'Aix-Marseille Université) continue d'attirer des leaders scientifiques du monde entier, en

proposant des programmes de grande qualité. Le nombre croissant de chercheurs étrangers visitant le CIRM dépasse les 65% dans ce programme. En 2018, les deux bénéficiaires ont été des mathématiciennes et, parmi les porteurs locaux, on comptait également une femme. Entre 2013 et fin 2018, la Chaire a accueilli 2200 participants. Les binômes ont sorti plus de 80 publications (articles) et 4 ouvrages ont déjà paru dans la collection SMF « Jean-Morlet Series ».

- Semestre 1 : janvier à juin 2018 - G. Walsh (Tufts University, Boston) et L. Paoluzzi (I2M).
Thème : Géométrie, topologie et théorie des groupes de petites dimensions.
- Semestre 2 : juillet 2018 à décembre 2018 - K. Mengersen (QUT Brisbane) et P. Pudlo (I2M).
Thème : Modélisation bayésienne et analyse des Big Data.

Le financement de la Chaire Jean-Morlet est complété de plus en plus souvent par des soutiens étrangers : NSF, Clay Mathematical Institute, ACEMS Australia etc. Le semestre Walsh-Paoluzzi a ainsi bénéficié d'un soutien de 35 000 dollars de la NSF.

LabEx CARMIN. Ont été soutenus cette année :

- 2 écoles CIRM-IHP;
- 4 événements Chaire Jean-Morlet;
- 1 session thématique (4 semaines);
- 15 écoles et rencontres jeunes chercheurs;
- la Bibliothèque Mathématique Audiovisuelle (5 conférences filmées chaque semaine) compte aujourd'hui plus de 1300 vidéos dont plus de 270 indexées et chapitrées. Pour rappel, ces vidéos sont dotées de DOI et sont téléchargeables.

LabEx ARCHIMEDE. Ont été soutenus cette année :

- 16 rencontres labellisées au total parmi lesquelles 8 conférences et écoles, le mois thématique et la Chaire Jean-Morlet.

Une offre scientifique élargie. Dans le cadre de son extension immobilière, de nouveaux programmes sont aujourd'hui proposés dans les appels d'offres.

- Programme pluriannuel Mathématiques,
- Programme pluriannuel Mathématiques en Interactions,
- Programme Interface avec l'industrie,

1. Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions.

2. www.chairejeanmorlet.com

- Semaines soutenues par la SMF,
- International Research in Groups (IRIGS).

Le programme Interface – Formation de haut niveau en immersion pour les acteurs du monde économique – a un objectif cible de 6 séances de 3 jours par an. Un comité de pilotage a été créé avec pour présidente M. Esteban (CEREMADE), pour Vice-président J.-P. Tual (Industrie-Gemalto) ainsi que des représentants des tutelles, des sociétés savantes, des labex et de quatre industriels. Les thèmes retenus pour 2019 sont « Les Mathématiques de la Blockchain », « Optimisation stochastique pour les grands systèmes » et « Apprentissage Machine ».

Il est important de noter que le bilan prévisionnel pour 2019 porte à 4666 le nombre de participants attendus. Parmi ceux-ci, près de 1000 le sont dans les nouveaux programmes. Avec une prévision de 5000 visiteurs dès 2019-2020, le CIRM se doit de repenser son modèle économique en proposant entre autre des événements complètement auto-financés.

Immobilier : projet 2R-CIRM

Le projet 2R-CIRM a été inscrit dans le CPER³ en juin 2015. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au CNRS. Suite à un concours d'architectes lancé en décembre 2015, un projet a été retenu en juin 2016. Une phase transitoire de préparation au démarrage des travaux a débuté dès 2015 avec le déplacement de bureaux, un regroupement des services de structure dans la Bastide, le déplacement des archives à la Maison de la SMF, etc. Le permis de construire pour le projet a été déposé en mars et obtenu en août 2017. Les travaux ont débuté en avril 2018, pour une livraison de la partie hôtelière du bâtiment prévue au premier trimestre 2019 et de la partie académique au second trimestre 2019. Le bâtiment 2R-CIRM comprend :

- une nouvelle salle de conférences de près de 100 places ;
- une salle de quarante places ;
- 49 chambres dont trois pour personnes à mobilité réduite.

Le coût global (construction ; prestations intellectuelles ; études ; aléas et frais divers) est chiffré à 3,257 M€ HT dont 1M€ financé par la SMF. Ce montant n'inclut pas tous les équipements.

3. Contrat de Plan État-Région.

Immobilier : projet Extension du Restaurant

La maîtrise d'ouvrage est portée par la SMF. Pour assurer la synergie complète des projets du CIRM, il a été décidé de confier la maîtrise d'œuvre au même cabinet d'architecture que pour le projet 2R-CIRM. Il s'agit du cabinet AWA (architecte J. Wafflard). Le permis a été déposé en juillet et obtenu en décembre 2017. Le budget prévisionnel global est pour la SMF d'environ 1140 k€ pour la construction. L'équipement et la cuisine provisoire sont financés par le prestataire/partenaire EUREST à hauteur de 377 k€.

Agenda d'Accessibilité Programmée

Le budget AAP a pu être réduit de 340 k€ à 200 k€ grâce à la prise en compte globale de l'accessibilité dans les projets évoqués ci-dessus. Le projet a obtenu la validation de la Préfecture en février 2017.

À ce jour la partie hôtelière et le restaurant sont livrés. Il reste toutefois comme dans toute opération immobilière, de nombreuses réserves à lever. Pendant tous les travaux il convient de signaler la forte implication des équipes du CIRM et de EUREST et la sympathie compréhensive de la très grande majorité des participants.

De la préparation à la valorisation des événements scientifiques : une offre digitale riche et visible

- Tous les événements scientifiques ont leur propre mini-site dédié bilingue (français-anglais).
- Cinq conférences par semaine sont filmées (dont une indexée). Le fonds ainsi constitué contient des exposés de recherche avec indexation par mots clés, des films et interviews grand public et des films thématiques. Plus de 1300 films sont ainsi mis en ligne sur la Bibliothèque Mathématique Audiovisuelle (avec toutes les fonctionnalités d'une recherche documentaire de haut niveau sur une base de films catalogués et enrichis) et sur YouTube (qui enregistre une fréquentation impressionnante de près de 30 000 vues par semaine).
- Le succès des réseaux sociaux permet une diffusion des informations rapide et visible dans le monde entier.

Réunions, visites et échanges internationaux

- Participation à la session annuelle du consortium européen ERCOM⁴ en avril 2018 à Bonn et en mars 2019 à Cambridge. Le nouveau Chair est D. Abrahams de l'Isaac Newton Institute de Cambridge. Le mandat de P. Foulon comme Vice-Chair a été renouvelé.
- ERCOM soutient une politique d'échange de savoir et de savoir-faire inter-centres et suit de près les efforts des centres dans la promotion des femmes en mathématiques.

L'année a été une fois encore scientifiquement riche. Les projets 2R-CIRM et Extension Restaurant ouvrent de nouvelles perspectives très importantes pour l'élargissement de l'offre scientifique du CIRM à l'horizon fin 2019.

5. Événements et conférences

La SMF investit dans ce secteur. Grâce à plusieurs cycles de conférences, événements, ou partenariats, elle promeut les mathématiques en général et la recherche en particulier auprès du grand public et de publics non spécialisés. Ces initiatives sont des occasions privilégiées de défendre la parité. Nous nous efforçons d'en développer le caractère national et de toucher un public toujours plus large. Un gros effort est accompli pour donner à ces événements la publicité qu'ils méritent.

5.1 – Rencontres, colloques et concours SMF Junior

Congrès SMF. Le deuxième congrès de la SMF a eu lieu à l'université de Lille du 4 au 8 juin 2018. M. Maïda était la présidente du comité d'organisation et E. Breuillard, le président du conseil scientifique.

Comme pour la première édition, ce congrès avait pour objectif de regrouper les mathématiques françaises sur une semaine, des thèmes les plus fondamentaux aux aspects les plus appliqués, avec une attention particulière portée aux jeunes chercheurs. La conférence grand public (donnée le mardi 5 juin après-midi par V. Borrelli) a accueilli de nombreux lycéens et étudiants de licence ou de master et a été suivie de la remise des prix d'Alembert et Jacqueline Ferrand. Dix-huit orateurs ont accepté d'écrire un texte destiné à être publié dans

4. European Research Center on Mathematics.

un volume de *Séminaires & Congrès* (le processus éditorial est suivi par E. Breuillard).

Le troisième congrès de la SMF aura lieu du 25 au 29 mai 2020 à Nancy.

États de la recherche. L'unique session de 2018 portait sur la mécanique statistique. Elle a eu lieu du 10 au 14 décembre 2018 à l'INP. Les organisateurs étaient C. Boutillier (Sorbonne université), B. de Tilière (UPEC) et K. Raschel (Tours). Cette session comportait des mini-cours de F. Caravenna (Milan), H. Duminiel-Copin (IHÉS et Genève), P. Sousi (Cambridge) et V. Vargas (ENS), et une dizaine d'exposés. Les orateurs pour les mini-cours ont été sollicités pour écrire un texte destiné à être publié dans *Panoramas & Synthèses*.

Deux sessions des états de la recherche sont prévues en 2019.

Semaines CIRM-SMF. En 2016, la SMF avait porté l'initiative de soutenir financièrement à hauteur de 50% (avec un maximum de 20 séjours financés par conférence) deux semaines de conférences au CIRM faisant une large place aux jeunes et comportant des mini-cours. Si deux semaines CIRM-SMF sont bien programmées en 2019, l'appel d'offre pour 2020 n'a reçu aucune candidature pour le moment.

Congrès AMS-EMS-SMF. L'EMS a accepté de se joindre au projet initié par l'AMS et la SMF pour 2021. La conférence aura lieu du 5 au 9 juillet 2021 à Grenoble, et les premiers échanges entre les trois sociétés savantes ont permis de constituer le comité scientifique et de décider du format général de l'événement. G. Besson et H. Gaussier sont chargés de l'organisation locale.

Concours SMF junior. Le deuxième concours SMF junior a eu lieu du 26 octobre au 4 novembre 2018. Il s'agit d'un concours de mathématiques s'adressant aux étudiants de niveau Licence ou Master qui a à la fois pour but de promouvoir la recherche en mathématiques, et d'offrir aux étudiants l'occasion d'un événement fédérateur et divertissant.

Les candidats doivent concourir par équipe de 3 (au plus) et résoudre 10 problèmes en 10 jours, portant sur les 10 domaines suivants : algèbre, analyse, combinatoire, géométrie, modélisation, probabilités, systèmes dynamiques, théorie de la mesure, théorie des nombres et cryptographie, topologie.

Pour cette deuxième édition, le comité d'organisation était constitué de J. Barral (président), N. Bédaride, R. Danchin, R. Marchand et F. Santambrogio. Le jury, réuni le 22 novembre, a décidé d'attribuer les trois premiers prix pour les équipes ayant obtenu le meilleur score, et quatre prix spéciaux pour les équipes ayant proposé une solution particulièrement élégante ou originale à l'un des problèmes.

La remise des prix initialement prévue le samedi 8 décembre 2018 après-midi à l'IHP a été reportée au 2 février 2019 pour cause de gilets jaunes. Elle a été précédée d'un exposé « surprise » de P. Pansu.

Mathématiques étonnantes. Ce nouveau cycle de conférences est destiné à promouvoir l'unité des mathématiques. Chaque événement réunit deux conférenciers représentant les deux bouts d'une interaction entre domaines des mathématiques, entre mathématiques et une autre science, ou, le plus souvent, entre mathématiques et applications. Le cycle s'adresse aux étudiants de L3, aux enseignants du secondaire intéressés et aux chercheurs et ingénieurs non spécialistes mais ayant un certain niveau de formation mathématique. Il est piloté par un comité de mathématiciens et mathématiciennes représentant diverses thématiques et institutions.

Les conférences se répartissent entre différentes institutions partenaires : Aromaths (Sorbonne université), IMO (Université Paris-Sud), et, en cours de négociation : les Soirées Mathématiques de Lyon et INRIA. Une contribution a été accordée par la Fondation Blaise Pascal.

Une première conférence a eu lieu en avril à Jussieu (Hackers vs. équations diophantiennes, R. Barbulescu (CNRS) et S. Canard (Orange)). La vidéo de la conférence est en ligne. Le public d'une centaine de personnes a bien reçu la conférence. Deux autres sont prévues cette année et on vise quatre conférences par an.

Un texte, un mathématicien. Ce cycle de conférences est organisé depuis quinze ans en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France et l'association *Animath* et destiné à un public de lycéens ainsi qu'au grand public. Il est piloté par un comité scientifique présidé par S. Cantat.

Nous avons eu quatre excellentes conférences d'E. Trélat, E. Kowalski, I. Daubechies et T. Gowers. Ces conférences ont encore rencontré le succès,

avec le grand auditorium de la bibliothèque (350 places) toujours attentif et bien rempli. Les vidéos sont rapidement mises en ligne.

Une conférence de 2015 a été répétée à Clermont-Ferrand. En collaboration avec *Animath* la Société s'efforce de diversifier son public scolaire, notamment en participant aux actions comme les *labomaths* (de l'Éducation nationale) ou l'année des mathématiques (du CNRS).

Une question, un chercheur. Ce cycle de conférence est organisé en partenariat avec la Société Française de Physique, l'Institut Henri Poincaré, l'Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques et l'Institut d'Astrophysique de Paris. Il vise plus particulièrement les élèves de classes préparatoires et les étudiants de licence.

Nous avons eu deux conférences mathématiques, par H. Duminil-Copin et B. Schapira, ainsi qu'une conférence de physique par J.-F. Cohadon. Ces conférences ont rencontré leur public remplissant raisonnablement l'amphithéâtre Hermite de l'IHP. Leurs vidéos sont disponibles sur le site web.

Des mathématiciens primés par l'Académie des sciences. Chaque année, la SMF et la SMAI organisent une ou deux journées d'exposés destinés à un large public, donnés par les lauréats récents de prix de mathématiques décernés par l'Académie des sciences. Les journées ont eu lieu en décembre 2018 à Rennes, et la prochaine édition se tiendra à Bordeaux.

Participation à des manifestations. La SMF participe à diverses manifestations importantes à destination du grand public : salon Culture et Jeux Mathématiques, forum emploi-maths, journées sciences et médias.

6. Enseignement

Pour traiter les questions relatives à l'enseignement, la SMF s'appuie sur les réflexions et les suggestions de la commission enseignement. La SMF est membre de la CFEM⁵ et participe à un groupe de travail, le GIS⁶, qui réfléchit à l'enseignement des sciences au lycée de façon inter-disciplinaire. Elle travaille en collaboration avec l'APMEP⁷. Cette

5. Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques.

6. Groupe de travail Interdisciplinaire sur les Sciences.

7. Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public.

année a été surtout marquée par la réforme du baccalauréat et celle de la formation des enseignants.

6.1 – Commission Enseignement

La commission s'est réunie le 26 juin 2018 et le 17 janvier 2019. Entre les réunions, une grande partie du travail est réalisée via des échanges de courriel.

- Le renouvellement se poursuit : deux départs et deux arrivées. Le vice-président enseignement de la SMAI a changé, F. Issard Roch ayant laissé sa place à C. Tran.
- La commission enseignement a organisé la table ronde sur le thème *liaison lycée-enseignement supérieur* au congrès de la SMF, en juin 2018.
- Pour la réforme du baccalauréat et la réforme de la formation des enseignants : participation à la rédaction des textes publiés par la SMF.
- Pour l'entrée dans le supérieur : élaboration, en collaboration avec la commission de la SMAI, du deuxième volet d'un questionnaire sur la mise en place de *Parcoursup*.
- Le questionnaire sur l'enseignement des mathématiques discrètes en licence a été diffusé, en France mais aussi au Liban.

6.2 – Le Groupe de travail Interdisciplinaire sur les Sciences [gis]

Le GIS poursuit sa réflexion sur les programmes en science au lycée dans le cadre de l'interdisciplinarité. Des représentants du groupe ont été consultés en juin 2018 sur le module de tronc commun *Enseignements scientifiques*, et ont transmis des propositions précises et documentées de thèmes à étudier. Lorsque les programmes de Première ont été soumis à la consultation, les membres du GIS ont relevé, dans les programmes de mathématiques et de sciences, les interactions possibles entre les différentes disciplines, et les ont transmises au CSP. Des représentants du GIS ont également été consultés lors de l'élaboration des programmes de Terminale.

6.3 – Mission mathématiques

Après la publication du rapport *Torossian-Villani* cette année a vu la mise en place de premières

mesures effectives. Une interview de C. Villani a été publiée dans la *Gazette des mathématiciens* où il a développé son point de vue, Ch. Torossian, chargé de mission par la DGESCO pour la mise en œuvre du rapport, est venu expliquer ses projets lors du congrès de la SMF. Avec les autres sociétés savantes, la SMF est impliquée dans la coordination des actions mises en place pour l'*Année des mathématiques*.

6.4 – Mission Bac

La SMF suit de près la mise en place de la réforme du baccalauréat, individuellement, ou en commun avec d'autres sociétés savantes ou associations, en particulier l'APMEP et la CFEM. En plus du travail d'analyse des programmes conduit par le GIS, la SMF a publié des textes sur la nouvelle organisation des enseignements prévue par la réforme : un communiqué, avec la SMAI et la SFDs ainsi que, avec l'APMEP, un *Manifeste* pour défendre la position des mathématiques dans la réforme du lycée, signé par des sociétés savantes de nombreuses disciplines. Suite à la publication de ce manifeste, la SMF et l'APMEP ont été contactées plusieurs fois par les médias.

6.5 – Réforme de la formation des enseignants

La SMF suit également de très près tout ce qui concerne la formation des enseignants. En juillet 2018, nous avons publié un communiqué sur la place des concours dans la formation des enseignants, à la suite duquel S. Seuret et L. Nyssen ont rencontré T. Coulhon conseiller spécial du président de la République à l'enseignement supérieur et à la recherche. En janvier 2019, avec la SMAI et la SFDs, nous avons publié un nouveau communiqué, sur la cohérence de la réforme. La SMF a également conduit une enquête sur la préparation à l'option *informatique* au CAPES de mathématiques et réuni au niveau national les enseignants intervenant dans les parcours *Mathématiques* de la mention de master *MEEF second degré*.

6.6 – Enseignement supérieur

Le deuxième volet de l'enquête sur la mise en place de *Parcoursup* a été rédigé mais sa publication a pris du retard. L'enquête sur l'enseignement des mathématiques discrètes en licence et en DUT

a été faite, le bilan est en préparation. En coordination avec de nombreuses sociétés savantes, la SMF a publié un communiqué pour réagir à la hausse des frais d'inscription à l'université pour les étudiantes et étudiants étrangers hors-UE.

6.7 – Participation de la SMF à divers événements et réunions

- Septembre 2018 : réunion avec le directoire du jury de l'agrégation, organisée par la SMF et la SMAI. Elle a permis de recueillir des informations du directoire du jury, et d'échanger, entre les participants, sur les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs universités avec en particulier un débat sur le nombre élevé d'agrégatifs qui démissionnent à l'issue de leur première année de stage.
- Octobre 2018 : participation aux journées de l'APMEP.
- Novembre 2018 : participation au salon de l'orientation de l'ONISEP, où la SMF a partagé un stand avec la SMAI, la SFds, Femmes & Mathématiques.
- Au cours de l'année : participation de la SMF aux réunions de l'ADIREM.
- À l'initiative de la SMAI, la SMF participe avec la SFds et la SIF, à la rédaction d'une version actualisée de la brochure *Zoom* sur les métiers des mathématiques, de la statistique et de l'informatique.

7. Publications

La SMF gère 9 revues internationales et collections de livres. Elle prend en charge l'ensemble du processus de publication, depuis la soumission, l'édition d'épreuves, jusqu'à la diffusion dans le monde entier. La SMF développe également des politiques adaptées à la transformation numérique du monde des publications scientifiques. Rappelons que la SMF, maison d'édition indépendante, ne bénéficie d'aucun soutien financier récurrent de la part d'une institution ou d'une société privée pour cette activité.

7.1 – Production

L'année 2018 a vu l'arrivée à la SMF d'une nouvelle responsable du suivi éditorial des publications,

O. Boubakeur. M.-F. Koussémon est en charge à Marseille des *Annales Scientifiques de l'Ens*. Des retards ont encore été constatés en 2018, en particulier pour le *Bulletin*, les *Mémoires*, et *Astérisque*, pour plusieurs raisons. L'une d'elle était la faiblesse du backlog, en particulier pour les *Mémoires*, qui ne permettait pas de lancer la production de nouveaux volumes. Ceci ne devrait plus se reproduire, puisque la SMF publiera moins de volumes des *Mémoires* et d'*Astérisque* à partir de 2019.

Nous avons confié la composition du *Bulletin* à un nouveau compositeur, la société *LeTex* en Allemagne. Le travail fourni par *LeTex* est conforme à nos attentes, à la fois pour la qualité de la composition et pour les délais. Ce changement de compositeur induit une augmentation de nos coûts de production sur le *Bulletin*.

Un travail important autour des procédures (planification, calendriers de production, etc.) a été conduit, afin d'éviter de nouveaux retards. Les premiers résultats sont satisfaisants, et nous espérons que, pour la première fois depuis longtemps, la SMF prenne un peu d'avance sur les sorties de ses revues et ouvrages en 2019.

À noter que la SMF continue sa politique de diffusion et de présentation de ses publications, que ce soit à la cellule de diffusion à Marseille, mais aussi lors de divers stands, par exemple lors des séminaires Bourbaki, à la BNF, ou encore lors des ventes spéciales via le site internet de la SMF.

7.2 – Site web et informatique

Comme les autres activités de la SMF, les publications ont été impactées par le changement du site internet et plus généralement de la structure informatique sous-jacente. Le nouveau système, pensé pour un accès plus rapide aux articles, renforce notre indépendance puisque désormais nous rentrons toutes les informations concernant les publications en interne.

Il a fallu un très important travail de J. Germoni pour importer toutes les publications de l'ancien système vers le nouveau, qui dispose de beaucoup de nouvelles fonctionnalités (possibilité de faire des recherches dans l'ensemble des publications, de consulter un aperçu d'une publication, d'effectuer un achat d'article à l'unité...).

La mise en place du nouveau site internet, qui est la vitrine de nos collections, nous a fait réfléchir à la description de nos revues et séries de livres. Elle a aussi permis de mettre en place un procédé

de soumission plus moderne. Ceci semble porter ses fruits concernant la visibilité de nos revues, le nombre de soumissions au *Bulletin* et à *Astérisque* étant en nette augmentation !

Une réflexion pour le futur concerne notre outil de gestion de base éditoriale, qui est un peu ancien maintenant et manque de certaines fonctionnalités qui pourraient être utiles. Une possibilité est d'utiliser le système OJS à travers l'instance mise en place par le centre Mersenne. C'est déjà ce logiciel qui est utilisé pour la gestion de la base éditoriale des *Annales Scientifiques de l'ENS*, et nous sommes en train d'évaluer son efficacité pour savoir s'il serait pertinent de l'utiliser pour nos autres revues.

7.3 – Comités et projets

Les renouvellements des comités de rédaction se sont poursuivis en 2018, notamment celui d'*Astérisque* pour lequel les 2/3 des membres ont changé. Le conseil scientifique et les comités se sont prononcés pour une poursuite de l'ouverture à l'international des comités, afin de bien rappeler que la SMF ne publie pas que des textes de Français et en français !

Concernant les livres, les projets sont nombreux dans toutes les collections (œuvres complètes de Thom, version retravaillée par G. Maltsiniotis de *Pursuing Stacks*, d'A. Grothendieck, plusieurs *Cours Spécialisés* et *Panoramas et Synthèses*...). La SMF publiera donc dans les années futures de nombreux ouvrages de grande qualité.

Une équipe particulièrement dynamique et impliquée de responsables de collections est actuellement en place. La SMF remercie vivement les comités de rédaction actuels et passés pour la qualité, la rigueur de leur travail, et leur implication.

Une réflexion est en cours autour de la copublication Springer/SMF concernant la chaire Jean Morlet. Le contrat actuel est défavorable à la SMF, et dans le contexte actuel d'ouverture des publications, il peut sembler étrange qu'une publication issue d'un semestre au CIRM, dont la SMF est une tutelle, soit publiée en priorité par Springer.

Une autre réflexion est en cours autour du contrat de traduction de livres de la SMF par Springer. Il ne semble pas clair que le but de ce contrat (améliorer la visibilité de nos publications) soit rempli.

7.4 – Diffusion

Dans un monde de l'édition en transformation, la SMF continue de constater une érosion de ses abonnements ainsi que de ses ventes de livres. Diverses mesures ont été prises pour tenter de freiner cette érosion. Ainsi, lors du renouvellement de l'accord de diffusion AMS/SMF, nous avons demandé à ce que les *Annales Scientifiques de l'ENS* soient désormais intégrées à cet accord. De plus, nous travaillons désormais avec un agent commercial (le même que celui de l'EMS) en Chine, sans doute un des seuls pays où nous avons un réel potentiel de développement.

Par ailleurs, la SMF réfléchit aux conséquences des annonces concernant la Science Ouverte ou du plan S de la commission européenne. Son modèle particulier (ni éditeur commercial, ni institution) n'est souvent pas pris en compte dans ces initiatives. En particulier, la SMF se tient prête à répondre à un appel d'offres lui permettant de rendre une ou plusieurs de ses collections de livres en accès libre électronique, à côté de volumes papier toujours en vente.

8. Rapport financier année 2018

Pour l'année 2018, l'ensemble SMF-CIRM affiche un résultat net comptable de -20 k€. Pour comparaison, le bilan de 2017 était de +3,7 k€.

Le total du chiffre d'affaires s'élève à 2033 k€ pour 2018 dont 571 k€ de chiffre d'affaires pour la SMF et 1462 k€ pour le CIRM. Pour comparaison, le résultat net était de +3,7 k€ en 2017 avec 2098 k€ de chiffre d'affaires dont 494 k€ de chiffre d'affaires pour la SMF et 1604 k€ pour le CIRM.

En ce qui concerne la SMF l'augmentation du chiffre d'affaires de 77 k€ s'explique par le rattrapage des retards de publication pris en 2017. En ce qui concerne le CIRM la diminution du chiffre d'affaires de 142 k€ s'explique par les répercussions de la grève SNCF de 2018 ainsi que des travaux réalisés sur l'exercice. De plus l'année 2017 était une année exceptionnelle en terme de chiffre d'affaires.

Les paragraphes qui suivent sont destinés à présenter de manière plus détaillée les finances des activités de la SMF, puis celles des activités du CIRM de manière plus globale.

8.1 – La SMF

La vocation de la SMF est de mener à bien des missions que nous répartissons en trois catégories :

- assurer des services aux membres ;
- produire, vendre et diffuser des livres et des revues ;
- communiquer sur les mathématiques auprès du grand public.

Le total des produits s'élève à 921 k€ (867 k€ en 2017) :

- les produits d'exploitation totalisent 917 k€ (863 k€ en 2017), avec un chiffre d'affaires de 571 k€ hors cotisations (contre 494 k€ en 2017),
- auxquels s'ajoutent 4,3 k€ de produit financier.

Le total des ventes est de 503 k€ (contre 437 k€ en 2017), le total des cotisations est de 80 k€ (contre 83 k€ en 2017) et le montant total des subventions est de 18 k€ (contre 15 k€ en 2017). Le total des charges est de 960 k€ (891 k€ en 2017).

La SMF présente un résultat négatif de 39 k€ en 2018. En 2017, ce résultat était négatif de 24,5 k€. Dans la suite, nous détaillons ces comptes poste par poste.

Produits d'exploitation et produits financiers

1. *Ventes de revues et de livres.* Le montant global est de 503 k€, contre 437 k€ en 2017. Cette augmentation s'explique essentiellement par le rattrapage des retards de publications ; la part des publications de 2017 livrées en retard (53 k€) n'était en effet pas comptabilisée dans le rapport financier de 2017 et vient s'ajouter aux ventes de 2018. Notons que cette année le retard a entraîné la constatation d'un produit constaté d'avance de 23 k€.
2. *Cotisations.* Le montant global est de 80 k€, contre 83 k€ en 2017. L'érosion des cotisations constatée en 2016, et partiellement stoppée en 2017, a malheureusement repris en 2018.
3. *Subventions.* La SMF a touché 18 k€ de subventions de l'INSMI (14,5 k€ en 2017).
4. *Recettes diverses.* Le montant global est de 68,2 k€, contre 57,3 k€ en 2017 ; ces recettes proviennent de la facturation des frais de ports et de refacturations variées pour des

actions avec des associations partenaires (sociétés savantes, *Animath...*).

5. *Transfert de charges.* Cela correspond au reversement des salaires des personnels du CIRM détachés à la SMF et d'autres charges du CIRM. Le montant global est de 194 k€ contre 220 k€ en 2017.
6. *Produits financiers.* Ces produits correspondent à la rémunération des fonds placés. Le montant global est de 4,4 k€, pratiquement le même qu'en 2017 (4 k€).
7. *Variation de stocks.* La production stockée sur l'exercice s'élève à 35 k€, stable par rapport à 2017.

Charges d'exploitation

1. *Masse salariale.* Le montant des salaires et indemnités hors charges de l'ensemble du personnel (SMF +CIRM) est de 378 k€, contre 356 k€ en 2017. Il faut ajouter 138 k€ de charges (147 k€ en 2017). Cette augmentation des salaires et indemnités est due au départ d'une employée de la SMF dans le cadre d'une rupture conventionnelle.
2. *Frais de fabrication et composition.* Le montant global des dépenses de fabrication et composition des revues et collections est de 147 k€ (128 k€ en 2017). Tous ouvrages confondus, les frais de fabrication s'élèvent à 106 k€, contre 89 k€ en 2017. Les frais de composition sont de 41 k€, contre 39 k€ en 2017. Il est à noter que les retards de publication ont une influence sur ces montants puisqu'une partie des frais de fabrication et de composition de 2017 (correspondant aux publications non livrées en 2017) est comptabilisée en 2018.
3. *Honoraires, assurances, loyers.* Les honoraires pour le commissaire aux comptes et l'expert comptable s'élèvent à 19,1 k€, les frais d'assurances sont de 2 k€, et les loyers versés à l'IHP et à Luminy représentent 14,9 k€. Il y a également 8,5 k€ de frais d'avocats dus à des consultations sur la rupture conventionnelle et la mise à jour des statuts de l'association.
4. *Affranchissements et routage.* Tous envois confondus, le montant global des affranchissements est de 81 k€, contre 65 k€ en 2017.

5. *Impôts et taxes*. Ce poste est de 17,9 k€, contre 18,3 k€ en 2017, dont 14 k€ correspondent à la taxe sur les salaires.
6. *Frais bancaires et téléphone*. Le montant global est de 5,1 k€, stable par rapport à 2016 et 2017.
7. *Achat de fournitures*. Il y a eu 6,1 k€ d'achats de fournitures contre 8,2 k€ en 2017.
8. *Vie de l'Association*. Cette ligne inclut les soutiens aux opérations scientifiques, les frais de déplacement, et divers « frais de mission ». Le montant global est de 13,5 k€, contre 22 k€ en 2017.
9. *Entretien, réparation, maintenance*. Le montant global est de 25 k€, contre 27 k€ en 2017.
10. *Dépenses diverses*. Cette « ligne » inclut entre autres la sous-traitance générale (16,6 k€), la publicité (3,3 k€), la formation (0,8 k€).
11. *Amortissements sur immobilisations*. Cela correspond essentiellement à l'amortissement du matériel informatique. Le montant global est de 17,4 k€ contre 14,3 k€ en 2017.
12. *Provisions diverses*. Le montant total est de 0,5 k€, contre 1,5 k€ en 2017, ce qui correspond à des factures impayées.
13. *Dépréciation du stock*. La charge relative à la dépréciation du stock ancien de l'exercice s'élève à 27,7 k€ contre 35 k€ en 2017. Ainsi à la clôture la valorisation nette du stock s'élève à 53 k€.

8.2 – Le CIRM

Depuis 2000, le CIRM est une Unité Mixte de Service placée sous la responsabilité conjointe du CNRS-INSMI et de la SMF. Une convention signée le 7 décembre 2010 a eu pour objet de fixer la répartition des domaines d'intervention entre l'unité CNRS et la SMF : par l'intermédiaire du CNRS, le CIRM apporte le contenu scientifique des rencontres mathématiques. Par ailleurs le CIRM confie à la SMF l'organisation et la gestion des rencontres mathématiques.

L'exercice 2018 du CIRM est excédentaire de 19 k€, il était excédentaire de 28 k€ en 2017. L'année 2018 a vu le début des travaux dans le projet 2R-CIRM, qui vise à la restructuration et à la rénovation de l'Annexe (bâtiment CNRS dont la SMF assure la gestion hôtelière). De manière conjointe, l'extension du restaurant a démarré sous maîtrise d'ouvrage portée par la SMF avec une livraison effectuée

en 2019. Afin de financer ces opérations, rappelons qu'en novembre 2017, la SMF a signé trois contrats de prêt pour un montant total de 1000 k€ et une durée allant de 6 à 7 ans. Ces contrats se sont accompagnés de l'ouverture d'un compte à terme d'un montant de 500 k€ à fin de garantie. La SMF confirme ainsi sa volonté de réinvestir les marges faites sur la gestion hôtelière du CIRM dans la rénovation et l'extension des bâtiments.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1859 k€ en 2018 (contre 2 098 k€ en 2017), auxquels il faut rajouter 4 k€ de produits financiers (2,6 k€ en 2017) et 147 k€ de « produits exceptionnels » (163 k€ en 2017). Ces produits dits exceptionnels, correspondent à l'étalement des subventions d'investissement perçues lors de précédents travaux et investissements au CIRM.

Les produits comprennent à la fois des ressources propres, 1 463 k€ de chiffre d'affaires (1 603 k€ en 2017) ainsi que des subventions de différents organismes (MENESR, Aix-Marseille université, Conseil Régional, Ville de Marseille) s'élevant à 390 k€ (488 k€ en 2017). Les causes de la baisse du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- la grève SNCF a eu un impact négatif sur la fréquentation du CIRM et a causé des annulations de séjours,
- les travaux réalisés sur l'exercice ont également entraîné une baisse de la consommation,
- l'année 2017 était exceptionnelle en termes de chiffre d'affaires.

La diminution des subventions reçues s'explique par le versement en 2017 d'un complément exceptionnel de subvention de 100 k€ par le ministère de l'enseignement.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1990 k€ en 2018 contre 2035 k€ en 2017.

8.3 – Conclusion

L'ensemble CIRM-SMF affiche un résultat négatif de 20 k€, contre un résultat positif de 3,7 k€ en 2017. La SMF est quant à elle, déficitaire de 39 k€ et le CIRM excédentaire de 19 k€.

Il est à noter que les règles comptables vont changer pour les associations reconnues d'utilité publique, et que ce changement du plan comptable est obligatoire à compter de 2020. Il convient sans doute de préparer l'analyse comptable dès 2019.

Ce rapport moral se veut le bilan de l'ensemble des activités au sein de la SMF depuis un an. Le personnel de la SMF et de très nombreux bénévoles y ont contribué, nous les remercions tous : membres du Bureau, du Conseil d'administration et du Conseil scientifique de la SMF, directeurs et membres des comités de rédaction, ainsi que tous ceux qui interviennent, ponctuellement ou plus régulièrement, et qui offrent leurs compétences sans compter leur temps avec une très grande générosité.

Ce rapport a été rédigé par F. Bayart, H. Biermé, J. Buzzi, R. Danchin, D. Dos Santos, P. Foulon, D. Gayet, S. Jaffard, S. Moniaux, L. Nyssen, S. Seuret, avec l'aide de S. Albin, O. Boubakeur, M.-F. Koussémon, C. Munusami M. Rodrigues et C. Ropartz. Remercions enfin F. Petit pour sa relecture attentive (de ce rapport mais aussi des épreuves de la *Gazette* et autres textes tout au long de l'année).